Programme Héritage

Pour que la vie *continue*

LE RÉSEAU
DES COOPÉRATIVES
FUNÉRAIRES

Éternellement dévoué

NOS *VALEURS* EN ACTION

Guidé par ses valeurs, le Réseau des coopératives funéraires du Québec a décidé de poser des gestes concrets pour réduire le réchauffement climatique et contribuer à protéger l'environnement.

Par le programme Héritage, nous visons à léguer un environnement plus sain en plantant des arbres et en éliminant l'impact de nos activités sur l'environnement.

Depuis 2008, 234 059 arbres ont été plantés grâce à notre réseau.

PLANTER UN ARBRE POUR *CULTIVER* LE SOUVENIR

Le volet commémoratif du programme Héritage vise à planter un arbre à la mémoire de chaque personne défunte que nous avons reçue à la Coopérative.

En plus de souligner le départ d'un proche, ce geste revêt un caractère environnemental porteur de sens pour un nombre grandissant de personnes.

Les familles et les proches peuvent aussi contribuer à la plantation d'arbres supplémentaires pour honorer la mémoire de l'être cher via l'avis de décès publié sur notre site Web.

« Il est important pour nous de démontrer concrètement notre volonté de voir la vie s'épanouir… même au-delà de la mort. »

– La Coopérative

DES GESTES *RESPONSABLES*

La Coopérative pose différents gestes de réduction à la source afin de réduire l'impact de ses activités sur l'environnement. De plus, nous avons décidé de planter suffisamment d'arbres pour neutraliser les gaz à effet de serre émis par nos véhicules lors des funérailles, du transport des défunt.e.s et des réunions de nos administrateurs.trices.

UN PROJET *D'INTER-COOPÉRATION*

Mené en partenariat avec SOCODEVI, notre programme de plantation d'arbres comporte un caractère d'intercoopération puisque les travaux de reboisement sont répartis dans deux coopératives québécoises et deux fédérations de coopératives d'Amérique centrale.

1. Comptant environ 80 membres actifs, la **Coopérative Ferland-Boilleau** œuvre depuis plus de 60 ans dans les domaines de l'aménagement forestier. Toujours avec le souci de participer au développement économique et durable de son milieu, ses activités sont très variées.

2. Le **Groupement forestier coopératif Baie-des-Chaleurs (GFCBC)** a vu le jour en 1973 et est maintenant formé de plus de 700 propriétaires de boisés privés qui sont membres de la coopérative. Le GFCBC est fier d'être la première entreprise sylvicole gaspésienne à obtenir la certification ISO 14001 : 2015.

3. La **FEHCAFOR** regroupe 96 coopératives agroforestières du Honduras. Depuis plus de 50 ans, elle accompagne ses organisations affiliées et assure la gestion durable des ressources forestières.

4. La **FEDECOVERA** est une fédération qui regroupe 43 coopératives agroforestières dans la région de Las Verapaces au Guatemala. Depuis plus de 10 ans, elle gère des pépinières modernes produisant 2 millions d'arbres annuellement.

Pour obtenir plus d'informations sur le programme Héritage, visitez notre site Web. Pour en savoir plus sur le projet de l'Arbre de l'intercoopération, renseignez-vous au arbre.socodevi.org.

En collaboration avec : SOCODEVI
société de coopération pour le développement international

Imprimé sur du papier durable Sustana Opaque^MC fait de 30 % de fibres recyclées durables.
FSC

LE RÉSEAU DES COOPÉRATIVES FUNÉRAIRES

Éternellement dévoué